

PROCÈS-VERBAL DE LA RÉGIE D'ASSAINISSEMENT DES COTEAUX

Procès-verbal de l'assemblée ordinaire du conseil d'administration de la Régie d'Assainissement des Coteaux, tenue le **6 mai 2026 à 16 h 00** à l'hôtel de ville de la municipalité des Coteaux.

Étaient présents Mesdames Andrée Brosseau et Line Roussin ainsi que Messieurs Sylvain Brazeau et Michel Joly tous formant quorum sous la présidence de Monsieur Sylvain Brazeau.

sont également présents Monsieur Marco Jean, trésorier ainsi que Monsieur Jacques Legault secrétaire.

Monsieur Sylvain Brazeau, président, a ouvert l'assemblée à 16 h 00 tout en s'assurant qu'il y a un nombre suffisant de membres du conseil pour former quorum.

2792-05-26 Ouverture de l'assemblée

**Il est proposé par Madame Line Roussin
Appuyé par Monsieur Michel Joly
Et résolu à l'unanimité**

QUE la présente séance soit ouverte.

ADOPTÉE

2793-05-26 Adoption de l'ordre du jour

**Il est proposé par Madame Andrée Brosseau
Appuyé par Monsieur Michel Joly
Et résolu à l'unanimité**

QUE le conseil d'administration approuve l'ordre du jour daté du 6 mai 2026.

1. Ouverture de l'assemblée;
2. Adoption de l'ordre du jour;
3. Approbation du procès-verbal de l'assemblée extraordinaire du 1 avril 2026;
4. Approbation du procès-verbal de l'assemblée ordinaire du 1 avril 2026;
5. Approbation des comptes à payer au 6 mai 2026;
6. Varia;
7. Parole à l'assistance;
8. Levée de l'assemblée ordinaire du 6 mai 2026.

ADOPTÉE

2794-05-26 Approbation du procès-verbal de l'assemblée extraordinaire du 1 avril 2026

**Il est proposé par Madame Line Roussin
Appuyé par Monsieur Michel Joly
Et résolu à l'unanimité**

QUE les membres du conseil d'administration approuvent le procès-verbal de l'assemblée extraordinaire tenue le 1 avril 2026 à 15 :30.

ADOPTÉE

2795-05-26 Approbation du procès-verbal de l'assemblée ordinaire du 1 avril 2026

**Il est proposé par Monsieur Michel Joly
Appuyé par Madame Line Roussin
Et résolu à l'unanimité**

QUE les membres du conseil d'administration approuvent le procès-verbal de l'assemblée ordinaire tenue le 1 avril 2026 à 16 :00.

ADOPTÉE

**PROCÈS-VERBAL DE LA RÉGIE
D'ASSAINISSEMENT DES COTEAUX**

2796-05-26 Approbation des comptes à payer au 6 mai 2026

**Il est proposé par Madame Line Roussin
Appuyé par Monsieur Michel Joly
Et résolu à l'unanimité**

QUE le conseil d'administration de la Régie d'Assainissement des Coteaux autorise le paiement des comptes au 6 mai 2026 au montant total de 27 832.28\$ à savoir les chèques numéro 156 à 162 pour un montant de 21 461.52\$ ainsi que les paiements par transferts électroniques à la Banque Nationale pour un montant de 6 370.76\$. Annulation du chèque no.110 au nom de Entreprise Mathieu Leduc d'un montant de 2070.46\$. Il n'a jamais reçu le chèque.

ADOPTÉE

Varia

Parole à l'assistance

Aucune intervention

2797-05-26 Levée de l'assemblée ordinaire du 6 mai 2026

**Il est proposé par Madame Andrée Brosseau
Appuyé par Madame Line Roussin
Et résolu à l'unanimité**

QUE l'assemblée ordinaire du 6 mai 2026 soit levée à 16 h 07

ADOPTÉE

Sylvain Brazeau, président

Jacques Legault, secrétaire